



Dommmâges et intêrets carpa

Par **Eve92**, le **23/07/2013 à 18:19**

Bonjour, rnrnJe me permets de vous écrire car, j'ai eu un préjudice (agression) en 2010. j'ai fais appel à une avocate.rnLe fond de garantie m'ont fait un chèque à l'ordre de la carpa le 06 juin 2013 il l'ont envoyé à mon avocate qui l'a envoyé à la carpa le 28 juin 2013. J'ai attendu... Je l'ai contacté elle m'a dit qu'elle l'aura le 16 juillet. j'appelle le 16 juillet elle me dit je ne l'ai pas encore reçu... Je la recontacte une semaine plus tard elle me dit vous l'aurez début de la semaine prochaine le 22 juillet 2013. Je la recontacte elle me dit arrêter de me m'appeler je vous appelle dès que je l'ai en l'appelant je lui demande c'est quoi qui tarde elle me dit la bâtonnier il est peut être en vacances donc il peut pas signer. Sachant qu'elle m'a dit que je l'aurais avant le mois d'Août. Combien de temps dois-je encore attendre? Quand j'appelle la carpa il me dise que je suis pas avocate pour qu'il me dise ce qu'il en est. Que faire? Je l'aurais avant le mois d'Août sachant que je pars en vacances? Qui dois-je contacter à part l'avocate ?rnrnMerci.